

PARTAGE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

40, rue Vivenel

60200 COMPIEGNE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

PARTAGE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

40, rue Vivanel

60200 COMPIEGNE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'assemblée générale de l'association PARTAGE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association PARTAGE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui

- d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
 - il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
 - il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
 - il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 13 mai 2022

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Djamel Zahri

Djamel ZAHRI

PARTAGE
40 RUE VIVENEL
60200 COMPIEGNE
Téléphone : 03.44.20.92.92

COMPTES ANNUELS
AU
31 DÉCEMBRE 2021

SOMMAIRE COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2021

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021	3
COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2021	4
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS	5
I – <u>PRÉAMBULE</u>	6
1. <u>PRÉSENTATION DES COMPTES</u>	6
2. <u>PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ ET DE SES ACTIVITÉS</u>	6
2-1 <u>Présentation de l'entité</u>	6
2-2 <u>Événements significatifs de l'exercice</u> :	7
2-3 <u>Événements principaux de l'exercice</u>	7
3-1 <u>Principes comptables</u>	8
3-2 <u>Dérogations aux principes comptables</u>	9
3-3 <u>Événements postérieurs à la clôture</u>	9
II – <u>INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN</u>	9
1. <u>BILAN ACTIF</u>	9
1-1 <u>Tableau des immobilisations et des amortissements</u>	9
1-2 <u>Mode et durée d'amortissement</u>	11
1-3 <u>État des échéances des créances</u>	11
1-4 <u>Valeurs mobilières de placement</u>	11
1-5 <u>Produits à recevoir</u>	12
1-6 <u>Charges constatées d'avance</u>	12
1-7 <u>Transferts d'avance aux Programmes (voir page suivante)</u>	12
2. <u>BILAN PASSIF</u>	13
2-1 <u>Tableau de variation des fonds propres</u>	14
2-2 <u>Tableau des provisions pour risques et charges</u>	14
2-3 <u>Tableaux de suivi des Fonds Dédiés (voir page suivante)</u>	14
2-4 <u>État des échéances des dettes</u>	17
2-5 <u>Détail des Dettes</u>	17
2-6 <u>Détail du poste « Autres dettes »</u>	17
2-7 <u>Produits constatés d'avance</u>	17
III – <u>INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT</u>	19
1. <u>Ventilation des ressources</u>	19
2. <u>Résultat d'exploitation</u>	19
3. <u>Résultat financier</u>	19
4. <u>Résultat exceptionnel</u>	19
5. <u>Résultat de l'exercice</u>	19
6. <u>Legs donations et assurances-vie</u>	20
IV – <u>AUTRES INFORMATIONS</u>	20
1. <u>Engagements donnés et reçus</u>	20
2. <u>Évaluation des contributions volontaires en nature</u>	20
3. <u>Honoraires</u>	21
4. <u>Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés (article 20 de la loi 2006-586 du 23 mai 2006)</u>	21
5. <u>Frais des administrateurs</u>	21
6. <u>Politique de réserve</u>	21
7. <u>Fonds de roulement</u>	21
V – <u>COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)</u>	22
VI – <u>INFORMATIONS RELATIVES AU « COMPTE EMPLOI DES RESSOURCES »</u>	24
1) <u>Informations Générales</u>	24
2) <u>Règles et méthodes d'établissement du CER</u>	24
a) <u>Principes généraux d'établissement</u>	24
b) <u>Règles d'affectation des frais aux différentes rubriques du C.E.R</u>	25
3) <u>Compléments d'informations relatifs au C.E.R.</u>	26
a) <u>Compléments d'informations relatifs aux emplois</u>	26
b) <u>Compléments d'informations relatifs aux ressources</u>	27
c) <u>Compléments d'informations relatifs aux fonds dédiés</u>	27

PARTAGE

Exercice clos le 31 Décembre 2021

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

ACTIF	AU 31.12.2021			AU 31.12.2020	PASSIF	AU 31.12.2021	AU 31.12.2020
	Brut	Amort./Provis.	Net	Net		Montants	Montants
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations Incorporelles & Corporelles					Fonds Propres		
Terrain rue Vivenel	49 411	0	49 411	49 411	Réserve Statutaire	2 000	2 000
Immeuble rue Vivenel	289 055	138 846	150 208	156 138	Report à nouveau	352 859	0
Install., agenc. construction Vivenel	249 221	216 056	33 166	33 177	Résultat de l'exercice	-155 821	352 859
Installations, agencements divers	32 518	21 203	11 315	13 045	Sous-total	199 037	354 859
Matériel de bureau	4 336	3 101	1 236	1 762	Réserve pour Projets Associatifs	1 432 012	1 432 012
Matériel informatique	69 230	45 497	23 733	22 470	Sous-total	1 432 012	1 432 012
Logiciels informatiques	398 776	377 319	21 457	26 571	Total I	1 631 050	1 786 871
Matériel audio-visuel	2 076	1 829	248	406	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Mobilier de bureau	7 858	6 661	1 197	3 470	Provision pour Risques & Charges	104 186	109 633
Avances et acomptes	200 124	0	200 124	162 012	Total II	104 186	109 633
Biens Legs destinés à être cédés	621 500	0	621 500	210 000	FONDS REPORTES ET DEDIES		
Sous-total	1 924 106	810 512	1 113 594	678 461	Fonds réportés liés aux legs	621 500	210 000
Immobilisations Financières					Fonds Dédiés	3 319 610	3 035 947
Prets au personnel	0		0	0	Total III	3 941 110	3 245 947
Dépôts et cautionnements	2 338		2 338	2 088	DETTES		
Sous-total	2 338		2 338	2 088	Dettes Fournisseurs & Comptes rattachés		
Total I	1 926 444	810 512	1 115 932	680 549	Fournisseurs Crédeurs & Factures Non Parvenues	83 175	442 462
ACTIF CIRCULANT					Sous-total	83 175	442 462
Stocks & en-cours					Dettes Fiscales & Sociales		
Stocks	2 380		2 380	695	Personnel	71 823	112 433
Créances					Organismes sociaux	76 747	91 284
Produits à recevoir	74 211		74 211	74 211	Etat Charges à payer	13 687	13 903
Fournisseurs débiteurs	0		0	0	Sous-total	162 257	217 620
Avance personnel	590		590	600	Crédeurs Divers		
Autres débiteurs	94 062		94 062	29 124	Sous-total	58 894	31 416
Sous-total	168 862		168 862	103 935	Régularisations		
Disponibilités					Produits reçus d'avance	0	0
Placements	5 035 606		5 035 606	4 202 307	Parrainages et Subventions Reçus d'avance	620 735	81 387
Banques	138 888		138 888	560 738	Transferts à effectuer	0	0
C.C.P.	165		165	165	Sous-total	620 735	81 387
Caisses	437		437	1 241	Total IV	925 060	772 885
Sous-total	5 175 096		5 175 096	4 764 452	TOTAL GENERAL	6 601 405	5 915 336
Régularisations							
Charges constatées d'avance	33 883		33 883	27 863			
Transferts d'avance	105 252		105 252	337 843			
Sous-total	139 135		139 135	365 706			
Total II	5 485 473		5 485 473	5 234 788			
TOTAL GENERAL	7 411 917	810 512	6 601 405	5 915 336			

COMPTE DE RESULTAT 2021

CHARGES	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
60 - ACHATS		
Achats de Marchandises	0	0
Achats Autres Approvisionnements	26 033	31 211
61 - SERVICES EXTERIEURS		
Sous-traitance diverse	3 176	3 176
Locations Mobilières et Immobilières	7 582	6 504
Entretien et Réparations	177 587	83 333
Assurances	7 430	7 945
Documentation	791	956
Divers	3 476	0
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS		
Rémunérations Intermédiaires et Honoraires	169 842	205 578
Charges de Communication et de Recherche de Fonds	852 455	780 543
Déplacements, Missions	41 216	40 281
Frais postaux	86 885	80 347
Services Bancaires	14 023	12 513
Achat Matériel pour Programme	0	0
Cotisations Autres Organismes	30 261	22 890
63 - IMPOTS ET TAXES		
Impôts et Taxes sur Rémunérations	68 170	64 555
Autres Impôts et Taxes	9 441	5 299
64 - CHARGES DE PERSONNEL		
Rémunérations	839 863	851 648
Cotisations Sociales	344 997	348 439
Autres Charges de Personnel	0	0
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		
Transferts aux Programmes et Rembts au Fonds de Soutien	4 575 081	4 834 448
Transferts Inter Programmes	0	0
Frais Divers de Gestion	39 017	145
68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		
Dotations aux Amortissements	40 792	34 556
Dotations aux Provisions	905	77 316
Report en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	3 319 610	3 035 947
Total Charges d'Exploitation :	10 658 632	10 527 633
66 - CHARGES FINANCIERES		
	484	0
Total Charges Financières :	484	0
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur Opérations de Gestion	1 942	0
Sur Exercices Antérieurs	9 943	15 670
Total Charges Exceptionnelles :	11 885	15 670
Impôt sur les sociétés organisme à but non lucratif	563	2 391
TOTAL DES CHARGES :	10 671 564	10 545 694
RESULTAT (Excédent)	0	352 859
TOTAL GENERAL	10 671 564	10 898 552

PRODUITS	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
75 - PRODUITS DE LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Parrainages Nominatifs et Action	6 138 898	6 125 739
Dons	463 183	655 054
Legs, donations et assurances-vie	429 059	1 672 696
75 - AUTRES FONDS PRIVES : Mécénat	61 178	38 681
73 74- SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		
Subventions Affectées aux Programmes	191 914	0
Subventions d'exploitation	23 759	1 241
AUTRES PRODUITS		
75 - Cotisations	87 470	83 119
70 - Abonnements	19 193	19 392
75 - Ventes et Prestations diverses	20	0
75 - Participation aux Frais de Fonctionnement	33	10
75 - Apports de la Réserve pour Projet Associatif	0	0
	0	0
75 - Produits de Gestion Courant	136	17
75 - Contribution financières (Subvention FRIO et AGEFIPH)	0	36 945
78 - REPRISES SUR PROVISIONS		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	3 035 947	2 022 690
Reprises sur Provisions	6 352	11 247
Reprises sur Réserves Recherche de Fonds	0	0
79 - TRANSFERTS DE CHARGES	39 860	38 880
Total Produits d'Exploitation :	10 497 003	10 705 710
RESULTAT D'EXPLOITATION :	-161 629	178 078
76 - PRODUITS FINANCIERS		
	15 388	21 164
Total Produits Financières :	15 388	21 164
RESULTAT FINANCIER :	14 904	21 164
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur Opérations de Gestion	28	0
Sur Exercices Antérieurs	3 324	0
Affectation Résultat Exercice N-1	0	0
Reprises sur Provisions	0	171 678
Total Produits Exceptionnels :	3 352	171 678
RESULTAT EXCEPTIONNEL :	-8 533	156 007
TOTAL DES PRODUITS :	10 515 743	10 898 552
RESULTAT (Déficit)	155 821	0
TOTAL GENERAL	10 671 564	10 898 552

PARTAGE
40 RUE VIVENEL
60200 COMPIEGNE

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
ARRETES LE 31 DECEMBRE 2021

I – PRÉAMBULE

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021 se caractérisent par les éléments suivants :

Total des Ressources d'exploitation :	10 497 003 €
Total du Bilan :	6 601 405 €
Résultat Net Comptable : (déficit)	155 821 €

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés par le Conseil d'Administration.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Fondation.

1. PRÉSENTATION DES COMPTES

Les comptes annuels comprennent :

- Le bilan,
- Le compte de résultat,
- Le Compte Emploi des Ressources
- Le Compte de résultat par origine et destination CROD
- Annexes

Les comptes annuels forment un tout indissociable.

La présentation du Bilan et du Compte de Résultat est faite de manière comparative : en regard des comptes de l'exercice, figurent les comptes de l'exercice précédent.

2. PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ ET DE SES ACTIVITÉS

2-1 Présentation de l'entité

L'association PARTAGE se révolte, depuis 48 ans, contre l'injustice et la violence faites aux enfants les plus vulnérables et combat l'indifférence. Parce que chaque enfant a des droits fondamentaux, parce que l'enfant doit être reconnu comme un individu à part entière, acteur de sa vie et de son avenir. Pour mener à bien ses missions sociales, PARTAGE travaille en étroite collaboration avec un réseau de 28 partenaires locaux, dans 19 pays dont la France. Partage s'appuie également sur un réseau de plus de 200 bénévoles actifs en France pour ses actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale. Les domaines d'action de PARTAGE autour de l'enfance démunie s'articulent autour de 4 grands axes : l'éducation, la santé et la nutrition, la protection contre les abus et le développement communautaire.

PARTAGE a fait le choix de travailler uniquement avec des associations locales expérimentées d'aide à l'enfance. Leurs connaissances des besoins des enfants, qu'elles côtoient chaque jour, garantissent que les actions menées répondent au mieux aux réalités du terrain et aident efficacement les enfants et leurs communautés. Les ressources de PARTAGE proviennent à plus de 97 % de personnes privées (particuliers ou entreprises) via le parrainage d'enfants, le parrainage d'actions, les dons, les legs, les partenariats d'entreprise, le mécénat. Cela nous garantit une totale indépendance dans le choix de nos actions et de nos partenaires. L'association PARTAGE a recours, sur des projets spécifiques, à des subventions publiques (AFD, Union Européenne...).

2-2 Événements significatifs de l'exercice :

- Les produits liés à la générosité du public se sont élevés à 7 179 788 € en 2021, pour 8 575 289 € en 2020 ; soit une baisse de 1 395 501 €, principalement liée au niveau de legs et de dons exceptionnellement élevé en 2020.
- A fin 2021, le poste « Report en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public » (fonds dédiés aux programmes) est d'un montant de 3 319 610 €, en hausse de 283 663 € par rapport à l'exercice précédent.

2-3 Événements principaux de l'exercice

La pandémie de COVID-19 apparue en 2020 a perduré jusqu'en 2021, continuant à fragiliser les populations les plus démunies. PARTAGE a su réinventer son mode de soutien aux partenaires, en favorisant la communication et le suivi à distance.

Les activités de collecte en « face à face » ont pu reprendre en 2021 alors qu'elles avaient été stoppées en 2020. Le nombre de parrains et marraines est en augmentation de 4% en 2021 par rapport à 2020.

Dans le cadre de sa volonté de diversification des ressources, PARTAGE a obtenu des cofinancements de bailleurs publics pour deux projets au Liban et en Haïti qui ont démarré en septembre 2021.

Le premier projet, au Liban, sur 2 ans, avec notre partenaire le MSL, bénéficie d'une subvention de l'Agence Française de Développement (AFD) et de la Fondation de France. Le second projet, en Haïti, sur 3 ans, avec notre partenaire Adema, bénéficie d'une subvention de l'Agence Française de Développement (AFD).

Suite à la validation de la stratégie mécénat, de premiers partenariats ont été validés en 2021.

PARTAGE a également bénéficié d'un grand don pour un projet spécifique avec notre partenaire le SESOBEL au Liban.

Les équipes ont été impliquées dans la mise en place d'un nouveau logiciel métier dont la migration devrait intervenir courant 2022. Le prorata du temps passé sur la recette du logiciel métier a été comptabilisé en immobilisations en cours pour un montant de 18 540 €.

Il n'y a pas eu d'autres événements significatifs au cours de l'exercice 2021.

3 - RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

3-1 Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
- Indépendance des exercices,

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, au règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (A.N.C.), et aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06 relatif aux personnes morales de droit privé à but non lucratif tenues d'établir des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Immobilisations corporelles :

Il est fait application des règlements CRC 2004-06 du 23/11/2004 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et CRC 2002-10 du 12/12/2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs. Après analyse, l'association a conclu que seul ses immobilisations de biens immobiliers étaient décomposables et les durées d'usage retenues sont les suivantes :

Composant	Mode	Durée
Terrain	Aucun	Aucune
Gros œuvre	L	60 ans
Façade, étanchéité, couverture et menuiseries extérieures	L	30 ans
Chauffage, Electricité, plomberie	L	20 ans
Agencement	L	15 ans

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire.

- Participations, autres titres immobilisés :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

- Stocks :

Les stocks sont évalués suivant la méthode « premier entré, premier sorti ».

- Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur est inférieure à la valeur comptable.

- Provision pour engagement de retraite :

Elle a été constituée selon la formule suivante :

$$E = S \times M \times (Aa / Af) \times (1+C) \times Pp \times Ps \times (1+t)^n \times (1+i)^{-n} \quad \text{avec :}$$

E = Montant de la provision pour indemnité de départ à la retraite ;

S = Salaire brut mensuel au 31 décembre de l'exercice ;

M = Nombre de mois d'indemnité qui seront dus lors du départ du salarié, en tenant compte de l'ancienneté future ;

Aa = Ancienneté au 31 décembre de l'exercice (en nombre de mois) ;

Af = Ancienneté totale lors du départ à la retraite (en nombre de mois) ;

C = Taux de charges sociales et fiscales retenu (50%)

Pp = Probabilité de présence dans l'association au moment du départ à la retraite en tenant compte du taux de turn-over moyen des dernières années (12,45%) ;

Ps = Probabilité de survie en fonction de son sexe et de son âge actuel, calculée d'après la table de mortalité ;

t = Taux de progression salariale annuelle (1%) ;

i = Taux d'actualisation (Zone euro au 31/12/2021 : 0,98%) ;

n = Nombre d'années avant l'âge de la retraite.

En l'absence de convention collective, c'est le barème légal d'indemnité de départ à la retraite qui a été retenu.

- Impôts commerciaux :

L'association n'est pas soumise aux impôts commerciaux.

- Effectif :

34 personnes ont été salariées durant l'année 2021 pour un ETP de 23,48 personnes

3-2 Dérogations aux principes comptables

Il n'y a pas eu de dérogations aux principes comptables en 2021.

3-3 Événements postérieurs à la clôture

Néant.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

II – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1. BILAN ACTIF

1-1 Tableau des immobilisations et des amortissements

Voir tableau des immobilisations ci-après

PARTAGE

Exercice clos le 31 décembre 2021

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS 2021

NATURE	IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS				IMMOBILISATIONS NETTES au 31/12/2021
	Valeur au 01/01/2021	Acquisitions en 2021	Sorties en 2021	Valeur au 31/12/2021	Amortissements au 01/01/2021	Dotations amort. 2021	Reprises amort. 2021	Amortissements au 31/12/2021	
<u>Immobilisations Incorporelles :</u>									
Logiciels	392 850	5 926		398 776	366 279	11 040		377 319	21 457
Immobilisations en Cours	162 012	38 112		200 124				-	200 124
<u>Immobilisations Corporelles</u>									
Terrain Vivenel	49 411			49 411				-	49 411
Immeuble Vivenel	289 055			289 055	132 917	5 929		138 846	150 208
Agencements Vivenel	239 534	9 687		249 221	206 357	9 699		216 056	33 166
Agencements Divers	32 518			32 518	19 473	1 730		21 203	11 315
Matériel de Bureau	4 336			4 336	2 574	526		3 101	1 236
Matériel Informatique	75 408	12 643	18 820	69 230	52 938	11 379	18 820	45 497	23 733
Matériel Audiovisuel	2 076			2 076	1 671	158		1 829	248
Mobilier de Bureau	11 397		3 540	7 858	7 927	317	1 584	6 661	1 197
Sous Total Immobilisations :	1 258 598	66 367	22 360	1 302 606	790 138	40 778	20 404	810 512	492 094
<u>Immobilisations Financières</u>	2 088	250	-	2 338	-	-	-	-	2 338
TOTAL :	1 260 686	66 617	22 360	1 304 944	790 138	40 778	20 404	810 512	494 432

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue des biens.

1-2 Mode et durée d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Terrain	Aucun	Aucune
Logiciel	L	4 à 5 ans
Site internet	L	3 ans
Immeubles (gros œuvre, façade, etc...)	L	15 à 60 ans
Agencements, installation, équipements	L	5 à 30 ans
Matériel de Bureau	L	3 à 5 ans
Matériel informatique	L	3 à 5 ans
Matériel Audio-visuel	L	5 ans
Mobilier de Bureau	L	10 ans

L = linéaire, D = dégressif.

1-3 État des échéances des créances

Nature des postes	Montant brut	Echéance à - 1 an	Echéance à 1 an et +
Créances de l'actif immobilisé :			
- Prêts au personnel	0	0	0
- Dépôts et Cautionnements	2 338	0	2 338
Créances de l'actif circulant :			
- Produits à recevoir	74 211	74 211	0
- Avances fournisseurs	0	0	0
- Avances personnel	590	0	590
- Autres débiteurs	94 062	94 062	0
Total	106 023	103 335	2 688
Prêts accordés dans l'exercice :	0		
Prêts remboursés dans l'exercice :	0		

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1-4 Valeurs mobilières de placement

Au 31 décembre 2021, les placements de l'association sont constitués de comptes sur Livret et de deux contrats de capitalisation.

A la clôture de l'exercice, la valeur des comptes sur livret est de 3 805 333 € et la valeur des contrats de capitalisation de 1 230 273 €, soit un total de placements de 5 035 606 €.

Les produits financiers comptabilisés dans l'exercice s'élèvent à 15 388 €.

1-5 Produits à recevoir

Des produits à recevoir avaient été comptabilisés à hauteur de 74 211 € à fin 2020. Il s'agit d'une convention de partenariat dont les termes n'ont pas été respectés et en conséquence ces produits à recevoir ont été provisionnés à 100%.

1-6 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 33 883 €.

1-7 Transferts d'avance aux Programmes (voir page suivante)

486100 PARRAINAGES & SUBVENTIONS TRANSFERES D'AVANCE

PROGRAMMES	AU 31/12/2021	AU 31/12/2020
Madagascar BEL AVENIR	-	10 851
Burkina DISPENSAIRE TROTTOIR	17 187	12 638
Burkina KEOOGO	-	8 450
Comores MAEECHA	-	23 416
Bénin COLLINES RACINES	-	14 235
Burkina TIN TUA	-	8 333
Madagascar VAHATRA	-	5 000
Honduras COMPARTIR	-	12 317
Brésil AGACC	-	18 118
Equateur INEPE	-	24 633
Equateur SAN JUAN	-	8 824
Népal BIKALPA	-	8 424
Cambodge BANDOS KOMAR	-	22 979
Thaïlande CPR	-	17 479
Népal Enfants des Rues	-	6 990
Thaïlande NAKORN	-	10 457
Inde SARD	-	5 238
Haiti ACDED	-	12 317
Haiti ADEMA	-	16 682
Bosnie DUGA	-	3 172
France GENERATION MEDIATEURS	-	3 827
Roumanie RENAITRE	8 779	6 333
Palestine IBDA	-	3 795
Liban MOUVEMENT SOCIAL	-	15 545
Liban MOUVEMENT SOCIAL COFI AFD	23 545	-
Liban SESOBEL	26 848	24 457
Mayotte LE VILLAGE D'EVA	28 893	33 334
TOTAUX	105 252	337 843

2. BILAN PASSIF

2-1 Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise								
Fonds propres avec droit de reprise								
Excarts de réévaluation								
Réserves	1 434 012	-	-	-		-		1 434 012
Report à nouveau	-	352 859	83 276	352 859		-		352 859
Excédent ou déficit de l'exercice	352 859		-	155 821	- 60 148	352 859	83 276	- 155 821
Dotations consommables								
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
TOTAL	1 786 871	352 859	83 276	197 038	- 60 148	352 859	83 276	1 631 050

L'Assemblée Générale a affecté le résultat n-1 (+352 859 €) en report à nouveau afin de faire face aux besoins des budgets à venir.

2-2 Tableau des provisions pour risques et charges

Nature de la provision	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provision engagement de retraite	35 422	456	5 903	29 975
Provision pour risques et charges	74 211	0	0	74 211
Total	109 633	456	5 903	104 186

2-3 Tableaux de suivi des Fonds Dédiés (voir page suivante)

VARIATION DES FONDS DEDIES - TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES 2021

PROGRAMMES	Ressources collectées sur l'Exercice	195 - Fonds à engager au début de l'Exercice	Utilisation en cours d'exercice	Reports en fonds dédiés	195 - Fonds restant à engager en Fin d'Exercice
Madagascar ASA	185	32 356	29 287	3 254	3 254
Madagascar BEL AVENIR	296 002	62 737	235 460	123 279	123 279
Burkina DISPENSAIRE TROTTOIR	236 392	114 149	283 306	67 235	67 235
Burkina KEOOGO	51 380	90 415	73 998	67 797	67 797
Comores MAEECHA	402 143	64 944	401 467	65 620	65 620
Bénin COLLINES RACINES	278 425	1 054	257 524	21 955	21 955
Burkina TIN TUA	87 446	62 382	111 256	38 572	38 572
Madagascar VAHATRA	108 471	46 077	80 478	74 069	74 069
Honduras COMPARTIR	558 895	62 792	541 549	80 139	80 139
Brésil AGACC	389 388	30 869	391 676	28 581	28 581
Equateur INEPE	427 618	35 131	418 729	44 020	44 020
Equateur SAN JUAN	117 623	40 123	123 725	34 021	34 021
Vietnam ANH DUONG	32 234	118 017	58 778	91 472	91 472
Népal BIKALPA	172 402	149 502	171 837	150 067	150 067
Cambodge BANDOS KOMAR	499 862	141 184	436 617	204 429	204 429
Thaïlande CPCR	288 901	31 789	285 819	34 872	34 872
Népal Enfants des Rues	205 951	25 234	215 534	15 651	15 651
Thaïlande HSF	206 152	20 772	181 257	45 667	45 667
Inde SARD	150 896	170 149	128 088	192 957	192 957
Haiti ACDED	193 631	156 732	134 430	215 933	215 933
Haiti ADEMA	188 950	102 595	221 958	69 587	69 587
Haiti ADEMA (COFINANCEMENT AFD)	164 856	0	126 121	38 735	38 735
Bosnie DUGA	31 396	13 830	42 166	3 060	3 060
France ECSI	1 070	773 919	117 504	657 484	657 484
France GENERATION MEDIEATEURS	16 507	5 854	18 097	4 264	4 264
Roumanie RENAITRE	163 256	24 138	160 395	26 998	26 998
ONG LE VILLAGE D'EVA	32 147	83 334	52 257	63 224	63 224
Egypte AHEED	412 631	34 337	405 462	41 507	41 507
Palestine IBDA	108 640	25 887	116 934	17 593	17 593
Liban MOUVEMENT SOCIAL	419 891	20 000	313 703	126 188	126 188
Liban MOUVEMENT SOCIAL (COFINANCEMENT AFD)	171 515	0	100 311	71 204	71 204
Liban SESOBEL	554 134	28 523	466 672	115 984	115 984
Appui Réseaux	0	77 288	7 144	70 144	70 144
Organisation Associée	250	38 688	79	38 859	38 859
Fonds dédiés URGENCES	33 202	351 147	9 161	375 188	375 188
		3 035 947	6 718 778	3 319 610	3 319 610

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES FONDS DÉDIÉS

VARIATION DES FONDS DÉDIÉS ISSUS DE :	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisation		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des deux derniers exercices
Subventions	-	109 940				109 940	-
Contributions financières d'autres organismes	-	-					-
Ressources liées à la générosité du public	3 035 947	3 209 670	3 035 947			3 209 670	-
TOTAL	3 035 947	3 319 610	3 035 947	-	-	3 319 610	-

FONDS DÉDIÉS 2021 LIÉS A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Fonds dédiés liés à la Générosité du Public	Exercice N
Fonds dédiés liés à la Générosité du Public en début d'exercice	3 035 947
(-) Utilisation	3 035 947
(+) Report	3 209 670
Fonds dédiés liés à la Générosité du Public en fin d'exercice	3 209 670

Les fonds dédiés ont été prévus par le Règlement ANC 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des Associations et Fondations.

Inscrits au passif du Bilan, Ils enregistrent à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par des tiers, à des projets définis préalablement (programmes) et qui n'a pu être encore utilisée conformément à l'engagement pris par l'Association.

Au 31/12/2021, les fonds dédiés s'élèvent à 3 319 610 €.

Les cofinancements de l'AFD des partenaires ADEMA et MSL sont exclus des fonds dédiés liés à la générosité du public.

2-4 État des échéances des dettes

Nature des postes	Montant brut	à - 1 an	à + 1 an et - 5 ans	à + 5 ans
- Fournisseurs et rattachés	83 175	83 175	0	0
- Dettes fiscales et sociales	162 257	162 257	0	0
- Autres dettes	58 894	58 894	0	0
- Transferts à effectuer	0	0	0	0
- Produits constatés ou reçus d'avance	620 735	578 307	42 428	0
Total	924 665	924 665	0	0
- Emprunts souscrits dans exercice	0	0	0	0
- Emprunts remboursés dans exercice	0	0	0	0

2-5 Détail des Dettes

- Comptes fournisseurs : 28 982 € ;
- Fournisseurs factures non parvenues : 54 192 € ;
- Personnel : -1 876 € ;
- Provision pour congés à payer : 73 699 € ;
- Organismes sociaux : 79 446 € ;
- Taxes diverses : 10 988 €.

2-6 Détail du poste « Autres dettes »

- Réseau RAEE : 2 201 € ;
- Legs à reverser : 22 867€ ;
- Transferts à effectuer et notes de frais : 33 826 €.

2-7 Produits constatés d'avance

- Parrainages et subventions reçus d'avance : 123 738 €
- Subventions reçues d'avance : 496 997 €

(Selon détail page suivante)

PARTAGE

Exercice clos le 31 décembre 2021

487200 - PARRAINAGES ET SUBVENTIONS RECUS D'AVANCE SUR PROGRAMMES

PROGRAMMES	AU 31/12/2021	AU 31/12/2020
Donateurs Solidaires	405	377
Bénin COLLINES RACINES	5 118	3 497
Bosnie DUGA	315	315
Brésil AGACC	5 781	3 995
Burkina DISPENSAIRE TROTTOIR	5 105	4 217
Burkina TIN TUA	661	851
Cambodge BANDOS KOMAR	13 952	7 322
Comores MAEECHA	6 466	5 241
Egypte AHEED	5 438	4 111
Equateur INEPE	8 006	5 934
Equateur SAN JUAN	488	522
Fonds dédiés URGENCES	728	669
France GENERATION MEDiateURS	102	143
Haiti ACDED	5 318	4 928
Haiti ADEMA	9 239	2 651
Haiti ADEMA COFI AFD	296 997	-
Honduras COMPARTIR	12 064	6 988
Inde SARD	2 753	1 734
Liban MOUVEMENT SOCIAL	5 502	3 601
Liban MOUVEMENT SOCIAL COFI AFD	200 000	-
Liban SESOBEL	9 626	6 379
Madagascar ASA	-	185
Madagascar BEL AVENIR	4 797	2 372
Madagascar VAHATRA	2 031	1 407
Népal BIKALPA	4 354	3 366
Népal Enfants des Rues	3 389	2 508
Palestine IBDA	1 795	1 278
Roumanie RENAITRE	2 333	2 023
Thaïlande CPC	5 033	2 489
Thaïlande NAKORN	2 896	1 262
Vietnam ANH DUONG	43	1 022
TOTAUX	620 735	81 387

III – INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

1. Ventilation des ressources

- Produits de la générosité du public : 66,86 %
- Autres fonds privés (mécénat) : 0,58 % ;
- Cotisations : 0,83%
- Subventions : 2,05 % ;
- Autres produits : 0,63 % ;
- Reprise des fonds dédiés : 28,87 % ;
- Produits financiers : 0,15 % ;
- Produits exceptionnels : 0,03 %.

2. Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation s'élève à -161 629 €.

3. Résultat financier

Le résultat financier est excédentaire de +14 904 €.

4. Résultat exceptionnel

Nature des éléments	Charges Exceptionnelles	Produits Exceptionnels
Opérations de gestion	1 942	28
Exercices antérieurs	9 943	3 324
Affectation résultat n-1	0	0
Provisions	0	0
Total	11 885	3 352

Le résultat exceptionnel est donc de -8 533 €.

5. Résultat de l'exercice

Le compte de résultat au 31/12/2021 fait apparaître un déficit de -155 821 €.

6. Legs donations et assurances-vie

DETAIL DES LEGS AU COMPTE DE RESULTAT

Le détail de la rubrique « Legs, donations et assurances-vie » figurant au compte de résultat est présenté sous forme du tableau suivant :

PRODUITS	MONTANTS
Montant perçu au titre d'assurances-vie	381 266
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article 213-9	28 568
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	19 225
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	411 500
CHARGES	MONTANTS
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	411 500
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donation destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	
SOLDE DE LA RUBRIQUE :	429 059

IV – AUTRES INFORMATIONS

1. Engagements donnés et reçus

Pas d'engagement donnés et reçus au 31 décembre 2021

2. Évaluation des contributions volontaires en nature

En 2021, les contributions volontaires s'élèvent à : 36 756 €

Emplois	Montants	Ressources	Montants
Missions sociales	21 018	Bénévolat	27 936
Frais de recherche de fonds	4 314	Prestations en nature	8 820
Frais de fonctionnement	11 424	Dons en nature	0
Total :	36 756	Total :	36 756

3. Honoraires

Les honoraires du Commissaire aux comptes s'élèvent à 11 332 € TTC.

4. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés (article 20 de la loi 2006-586 du 23 mai 2006)

Les trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés de l'association sont le Président, la Vice-Présidente et le Trésorier.

L'association ne verse aucune rémunération ou indemnité à ses dirigeants bénévoles.

5. Frais des administrateurs

Au cours de l'exercice 2021, le montant des frais de déplacement et de missions des administrateurs de l'association s'est élevé à 2 366 €.

6. Politique de réserve

Les réserves doivent permettre de prémunir l'association d'éventuelles difficultés de trésorerie et de financer les projets votés par l'assemblée générale dans le cadre des Plans d'orientation stratégique.

Le résultat de l'exercice sera systématiquement inscrit en réserves ou en report à nouveau afin de permettre à l'association Partage de financer ses investissements et de disposer de moyens financiers suffisants pour assurer la pérennité de son fonctionnement.

L'objectif à terme doit être que le fonds de roulement de l'association représente 6 mois de fonctionnement courant (hors transfert aux programmes).

7. Fonds de roulement

Au 31 décembre 2021, le Fonds de roulement (Fonds propres – immobilisations nettes + dettes à long terme) est de 1 137 012 € et représente 4,9 mois de fonctionnement courant.

V – COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

PARTAGE

Exercice clos le 31 Décembre 2021

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie	87 470	87 470	83 119	83 119
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	6 602 081	6 602 081	6 780 793	6 780 793
- Legs, donations et assurances-vie	429 059	429 059	1 672 696	1 672 696
- Mécénat	61 178	61 178	38 681	38 681
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	19 193		19 392	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	58 789		97 016	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	215 673		1 241	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	6 352		182 925	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS				
- Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	3 035 947	3 035 947	2 022 690	2 022 690
TOTAL	10 515 743	10 215 736	10 898 553	10 597 979
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	5 719 907	5 485 930	5 865 118	5 834 127
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	18 283	18 283	28 680	27 439
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	64 930	64 930	32 272	32 272
- Sensibilisation grand public	131 789	131 789	37 354	37 354
- Plaidoyer	20 157	20 157	17 720	17 720
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	1 048 839	1 006 776	1 008 711	978 961
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	4 428 764	4 236 850	4 737 505	4 737 505
- Développement réseau international	7 144	7 144	2 876	2 876
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 202 572	1 197 820	1 173 549	1 173 549
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 187 461	1 182 709	1 115 665	1 115 665
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	15 110	15 110	57 884	57 884
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	428 008	382 464	393 763	393 763
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	905	-	77 316	77 316
4.1 Dotations aux provisions	905	-	77 316	77 316
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	563		-	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	3 319 610	3 209 670	3 035 947	3 035 947
TOTAL	10 671 564	10 275 884	10 545 694	10 514 703
EXCEDENT OU DEFICIT	- 155 821	- 60 148	352 859	83 276

Méthode d'établissement du CROD

Le CROD est une présentation plus précise du compte de résultat qui a pour objectif de suivre la consommation des seules ressources issues de la générosité du public selon les différentes catégories d'emplois présentées dans le CER. Les colonnes « TOTAL » correspondent au total des produits du compte de résultat et le total des

emplois correspond au total de charges du compte de résultat ventilées selon la même méthode d'établissement du CER décrites ci-dessus. Les colonnes « Dont générosité du public » présentent la ventilation des ressources issues de la générosité du public et leur destination par type d'emplois.

Origine des ressources, modes de collecte et affectation des dons dans le CROD

Les produits de la générosité du public d'un total de 7 180 K€ sont constitués de vos parrainages pour 85,5%, de vos dons pour 6,4%, du montant des legs pour 6,0%, du mécénat pour 0,9% et des cotisations pour 1,2%. Ils proviennent de différents modes de collecte.

- Les ressources de parrainage d'un montant de 6 139 K€ correspondent aux engagements de versements réguliers nous permettant de financer des projets visant à faire grandir dignement les enfants du monde. Elles sont affectées à nos programmes au travers de l'enfant ou de l'action parrainée.
- Les Dons pour un total de 463 K€ proviennent :
 - D'appels spécifiques auprès de nos parrains, marraines et donateurs et donatrices (26,49%) via nos publications trimestrielles et l'envoi de notre reçu fiscal.
 - De dons spontanés (73,51%) qui intègrent également les apports de notre réseau d'associations affiliées (73 K€).

Les dons sont affectés aux programmes en fonction de la volonté des donateurs. Si ceux-ci ne la précisent pas, ils sont affectés par l'association aux programmes dont les besoins sont les plus urgents, ou pour répondre à des événements qui peuvent survenir dans les pays où nous intervenons.

- Les produits de la générosité du public comprennent également les legs et assurances-vie encaissés sur l'exercice (429 k€), les cotisations de nos adhérents (87 k€), ainsi que le mécénat d'entreprises qui soutiennent notre action (61 k€).

Ces produits de la générosité du public nous ont permis de maintenir nos engagements auprès des programmes dont sont bénéficiaires les enfants.

% Ressources collectées auprès du Public par rapport aux Ressources

Totales de l'exercice :

(Total des ressources issues de la générosité du public / Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat)

97.15 %

Les produits non liés à la générosité du public (78 K€) correspondent aux abonnements, ventes et produits divers, financiers et exceptionnels de l'association.

L'utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public des exercices antérieurs correspond aux fonds dédiés (soldes de nos programmes de l'exercice précédent) qui obéissent au mécanisme de consommation (reprise sur l'exercice) des ressources restant à utiliser en fonction de leur origine et de l'exercice de collecte. En 2021, ils apparaissent en ressources pour un montant de 3 035 K€.

Nous avons également bénéficié en 2021, grâce à notre réseau de bénévoles et de partenaires, de contributions volontaires en nature et de prestations en nature, que nous avons valorisées pour un total de 37 k€

VI – INFORMATIONS RELATIVES AU « COMPTE EMPLOI DES RESSOURCES »

1) Informations Générales

- Objet social et activités de l'association.

L'association PARTAGE se révolte, depuis 48 ans, contre l'injustice et la violence faites aux enfants les plus vulnérables et combat l'indifférence. Parce que chaque enfant a des droits fondamentaux, parce que l'enfant doit être reconnu comme un individu à part entière, acteur de sa vie et de son avenir. Pour mener à bien ses missions sociales, PARTAGE travaille en étroite collaboration avec un réseau de 29 partenaires, dans 20 pays dont la France. Partage s'appuie également sur un réseau de plus de 200 bénévoles actifs en France pour ses actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale. Les domaines d'action de PARTAGE autour de l'enfance démunie s'articulent autour de 4 grands axes : l'éducation, la santé et la nutrition, la protection contre les abus et le développement communautaire.

PARTAGE a fait le choix de travailler uniquement avec des associations locales expérimentées d'aide à l'enfance. Leurs connaissances des besoins des enfants, qu'elles côtoient chaque jour, garantissent que les actions menées répondent au mieux aux réalités du terrain et aident efficacement les enfants et leurs communautés. Les ressources de PARTAGE proviennent à près de 97 % de personnes privées (particuliers ou entreprises) via le parrainage d'enfants, le parrainage d'actions, les dons, les legs, les partenariats d'entreprise, le mécénat. Cela nous garantit une totale indépendance dans le choix de nos actions et de nos partenaires. L'association PARTAGE a recours, sur des projets spécifiques, à des subventions publiques (AFD, Union Européenne...).

- Événements significatifs de l'exercice :

Les produits de la générosité du public se sont élevés à 7 179 788 € en 2021, pour 8 575 289 € en 2020 ; soit une baisse de 1 395 501 €.

Le Poste « Report en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public » (Fonds dédiés aux programmes) est à fin 2021 d'un montant de 3 209 670 €, en hausse de 173 723 € par rapport à l'exercice précédent.

2) Règles et méthodes d'établissement du CER

a) Principes généraux d'établissement

Le Compte Emploi des Ressources (CER) au 31 Décembre 2021 a été réalisé à partir des données comptables de l'Association et respecte les principes généraux de la comptabilité.

Il a été établi conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991.

b) Règles d'affectation des frais aux différentes rubriques du C.E.R

La ventilation des emplois en trois rubriques principales ; « missions sociales », « frais de recherche de fonds » et « frais de fonctionnement » a été effectuée à partir des comptes de charges, en fonction de leur nature ou de leur destination.

De par leur nature, ont été directement affectées les dépenses suivantes :

- Les charges de conception et d'affranchissement du reçu fiscal figurent pour la totalité en frais de traitement des dons, dans la rubrique « frais de recherche de fonds » du C.E.R.
- Les charges liées à nos publications ont été réparties comme suit : les bulletins des mois de mars, septembre et décembre figurent en missions sociales, le bulletin du mois de juin (qui contient la synthèse du rapport annuel de l'année précédente) est affecté en frais d'information et de communication qui figurent dans la rubrique « frais de fonctionnement ».
- Sont également directement intégrées dans la rubrique « frais de fonctionnement » du CER, les dépenses suivantes : frais d'assemblée générale, de conseil d'administration, honoraires du Commissaire aux comptes et de l'Expert-comptable, frais bancaires non ventilés dans les sections traitement des dons et suivi de programmes, cotisations autres que celles en lien avec l'activité de plaider ou la réalisation de nos missions sociales, impôts divers, frais financiers, charges exceptionnelles et dotations aux amortissements et aux provisions.

Certaines charges regroupées par destination dans des sections analytiques, ont été affectées directement dans les rubriques du C.E.R, suivant les recommandations du Comité de la Charte du Don en confiance.

- La section analytique « suivi des programmes » est affectée à la rubrique « missions sociales » du C.E.R.
- Les frais de la section « traitement des dons » figurent dans la rubrique « frais de recherche de fonds » du C.E.R.

D'autres sections analytiques ont été affectées dans les rubriques du C.E.R. selon des clés de répartition validées par notre Expert-comptable.

- La « direction », le « service ressources humaines », le « service informatique » et les « services généraux et activités annexes » sont affectés pour 60% en missions sociales, 20% en frais de recherche de fonds et 20% en frais de fonctionnement.
- Les charges d'administration ont été respectivement réparties pour 25%, 25% et 50% dans les rubriques : missions sociales, frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement.

- Le suivi des parrainages a été affectée à 100% dans la rubrique missions sociales
- La communication a été répartie à raison de 20% et 80% dans les rubriques missions sociales et fonctionnement.
- Les associations affiliées, ont été affectées de par leur objet social, 1/3 en missions sociales, 1/3 en frais de recherche de fonds et 1/3 en frais de fonctionnement.

3) Compléments d'informations relatifs au C.E.R

a) Compléments d'informations relatifs aux emplois

Montant des Emplois financés par les Ressources collectées auprès du Public :

Au cours de l'exercice 2021, les Emplois financés par les Ressources collectées auprès du public ont été les suivants :

- Les **missions sociales** à hauteur de 5 485 930 €, représentant **77,6 %** des emplois contre 78,8 % l'année précédente.

La grande majorité des ressources collectées est utilisée au financement (transferts de fonds) et au suivi de nos programmes, par l'intermédiaire de nos partenaires locaux, acteurs sur le terrain et véritables experts de l'enfance démunie.

Ces associations partenaires mettent en place localement, au bénéfice des enfants, les actions adaptées au contexte et à la culture du pays.

- Les **frais de recherche de fonds** (appel à la générosité du public, traitement des dons, suivi des parrainages) pour 1 197 820 € soit **17,0 %** (contre 15,9 %)
- Les **frais de fonctionnement** et autres charges (Information et communication, charges financières et exceptionnelles) pour 382 424 € soit **5,4%** (contre 5,3 %)

b) Compléments d'informations relatifs aux ressources

Les produits de la générosité du public d'un montant de 7 179 788 € sont décomposés de la manière suivante :

Parrainages :	6 138 898 €
Dons :	463 183 €
Legs :	429 059 €
Cotisations :	87 470 €
Mécénat :	61 178 €

c) Compléments d'informations relatifs aux fonds dédiés

« L'utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public des exercices antérieurs » correspond aux fonds dédiés (soldes de nos programmes de l'exercice précédent) qui obéissent au mécanisme de consommation (reprise sur l'exercice) des ressources restant à utiliser en fonction de leur origine et de l'exercice de collecte.

En 2021, ils apparaissent en ressources pour un montant de 3 035 947 €.

Le « report en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public » correspondent à l'emploi en fin d'exercice, des fonds affectés à nos programmes et non utilisés. Cet emploi permet d'inscrire l'engagement de l'association dans le poste fonds dédiés qui figure au passif de notre bilan. A fin 2021, ils s'élèvent à 3 209 670 € et correspondent à des engagements pris pour mener nos interventions.

Le tableau de suivi des fonds dédiés prévu par le plan comptable figure dans cette annexe aux comptes annuels (Voir informations relatives au Bilan, 2-3)

PARTAGE

Exercice clos le 31 Décembre 2021

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI n° 91-772 DU 7 AOÛT 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	5 485 930	5 834 127	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	7 179 788	8 575 289
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie	87 470	83 119
- Actions réalisées par l'organisme	170 229	82 513	1.2 Dons, legs et mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	64 930	32 272	- Dons manuels	6 602 081	6 780 793
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	429 059	1 672 696
- Actions réalisées par l'organisme	1 013 920	981 837	- Mécénats	61 178	38 681
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	4 236 850	4 737 505	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	-	-
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 197 820	1 173 549			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 182 709	1 115 665			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	15 110	57 884			
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	382 464	393 763			
TOTAL DES EMPLOIS	7 066 214	7 401 440	TOTAL DES RESSOURCES	7 179 788	8 575 289
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	77 316	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	3 209 670	3 035 947	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
			- Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	3 035 947	2 022 690
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	83 276	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	60 148	
TOTAL	10 275 884	10 597 979	TOTAL	10 275 884	10 597 979
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	344 613	261 338
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public (-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	- 60 148	83 276
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	284 465	344 613
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	21 019	20 360	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisées en France			Bénévolat	27 936	30 463
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	8 820	12 434
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	4 314	10 244	Dons en nature		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	11 424	12 294			
TOTAL	36 756	42 897	TOTAL	36 756	42 897